



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SÉCURISATION ET RÉAMÉNAGEMENT DU HALL D'ACCUEIL DU HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP)

**Lot n°1 : Démolition, dépose et travaux de
second œuvre**

Sommaire

1 – Prescriptions générales.....	3
1.1 – Prise de connaissance du projet.....	3
1.2 – Rappel de la réglementation	3
1.2.1 – Normes et réglementations.....	3
1.2.2 – Réglementation concernant la sécurité des personnes	4
1.3 – Qualité des ouvrages et caractéristiques techniques particulières.....	4
1.3.1 – Tolérances	4
1.3.2 – Rappel des contraintes demandées par le contrôleur technique.....	4
1.4 – Mise en œuvre	4
2 – Démolitions et dépose.....	4
2.1 – Dépose du guichet existant	4
2.2 – Dépose des lattis du paravent	5
2.3 – Déplacement du plan de travail guichet	5
2.4 – Déplacement du placard existant	5
2.5 – Découpe plan de travail PAN.....	6
3 – Cloisons, faux-plafond, portes et châssis vitrés.....	6
3.1 – Cloison de séparation	6
3.2 – Reprise de faux-plafond	6
3.3 – Châssis vitré fixe	7
3.4 – Porte public du box de confidentialité.....	7
3.5 – Porte agent du box de confidentialité.....	7
3.6 – Porte du Point d'Accès Numérique	8
3.7 – Remplissage des ouvertures du paravent.....	8
4 – Revêtements de sols.....	9
4.1 – Reprises suite dépose.....	9
4.2 – Fourniture et pose d'un tapis de propreté.....	9
5 – Peinture et Revêtement mural	10
5.1 – Prescriptions générales – Peinture.....	10
5.2 – Peinture du box de confidentialité.....	10
5.3 – Peinture du box Point d'Accueil Numérique	11
5.4 – Peinture de l'ensemble du hall d'accueil	11
5.5 – Peinture de la porte n°3.....	11
5.6 – Lés de liège.....	12
6 – Rangement	12
6.1 – Étagères sur mesure.....	12
6.2 – Casiers vestiaires.....	12
6.3 – Caisson à roulettes.....	13
7 – Nettoyage et remise en état en fin de chantier	13
8 – Récapitulatif des prestations du lot 01.....	13

1 – Prescriptions générales

Le présent document a pour objet de définir les travaux de démolition et travaux de second œuvre nécessaires à la sécurisation et à la réorganisation du hall d'accueil du Haut-Commissariat de la République en Polynésie française.

Les travaux couverts par cette partie du descriptif comprennent la fourniture de toutes installations, main-d'œuvre, équipement, outillage, études complémentaires, matériaux et matériels nécessaires pour effectuer tous les travaux décrits dans le présent CCTP.

Tous les travaux faisant l'objet du présent lot devront être :

- Prévus par l'entrepreneur
- Exécutés conformément aux règles de l'art
- Chiffrés dans la proposition forfaitaire

1.1 – Prise de connaissance du projet

L'entrepreneur doit se rendre compte de l'importance et de la nature des travaux et fournitures à réaliser et suppléer, le cas échéant, par ses connaissances ou son expérience, aux détails du projet qu'il jugerait insuffisants, inexacts, omis ou mal indiqués, ou contraires aux règles à respecter.

Il devra faire, dès son offre, toutes les rectifications éventuellement nécessaires et en inclure les incidences financières dans son prix forfaitaire.

En outre, il devra prendre en compte les informations complémentaires figurant sur les plans de l'architecte, et en cas d'incohérence en avertir la maîtrise d'œuvre avant la réalisation de tous travaux.

Les renseignements portés sur les plans sont essentiellement indicatifs. L'entrepreneur est tenu de vérifier les cotes in situ avant toute exécution. Toutes les cotes mentionnées dans le CCTP sont données à titre indicatif.

1.2 – Rappel de la réglementation

1.2.1 – Normes et réglementations

L'entrepreneur du présent lot est tenu de respecter les lois, décrets, arrêtés et règlements administratifs qui s'appliquent à cette réalisation ainsi que les normes et documents qui régissent techniquement les travaux objet du présent C.C.T.P. Les ouvrages seront réalisés en conformité avec les dispositions des documents du C.C.T.G., complétés et précisés par les documents suivants :

- Normes françaises N.F. dans leur dernière édition parue un mois avant la date de remise de l'offre
- DTU en vigueur applicables à chaque corps d'état
- Règlement de sécurité contre l'incendie applicable aux ERP

En cas de discordance entre ces différents documents, celui de date la plus récente fait foi.

1.2.2 – Réglementation concernant la sécurité des personnes

L'opération fait l'objet d'un suivi par un CSPS. L'entreprise désignée pour la réalisation de la mission est SPS POLYNESIE. Le CSPS interviendra en phase conception et en phase travaux. Il se chargera notamment de la réalisation de l'inspection commune avec l'ensemble des entreprises titulaires.

1.3 – Qualité des ouvrages et caractéristiques techniques particulières

1.3.1 – Tolérances

Après montage et réglage, les ouvrages devront respecter les limites des tolérances des DTU.

1.3.2 – Rappel des contraintes demandées par le contrôleur technique

Un dossier technique complet sera communiqué en phase exécution, comprenant :

- Plans et coupes
- Détails de pose des menuiseries
- Détails de pose des cloisons

1.4 – Mise en œuvre

L'entrepreneur fournira et établira à ses frais et sous son entière responsabilité, les matériels et engins nécessaires à l'exécution complète de ses travaux.

Il devra supporter toutes les sujétions relatives à la mise en œuvre de ses ouvrages, sans pouvoir réclamer aucune indemnité pour quelque cause que ce soit.

La maîtrise d'ouvrage réservera des places de parking à l'avant du bâtiment pour permettre le stockage des matériaux, celles-ci sont matérialisées dans le PIC annexé au CCAP. La sécurisation de la zone de stockage est à la charge du titulaire.

Tous les ouvrages sont exécutés avec le plus grand soin. Les assemblages sont bien ajustés, parfaitement exécutés et ragrés pour éviter tous gauchissements et déformations ultérieures.

2 – Démolitions et dépose

Les travaux de démolition et de dépose concernent les éléments existants à modifier ou à supprimer en vue de la création du box de confidentialité et de la reconfiguration du hall d'accueil, conformément aux plans architecturaux en annexe du présent document.

L'entrepreneur devra prendre toutes les précautions nécessaires afin de ne pas endommager les ouvrages et équipements contigus destinés à être conservés. Tout élément endommagé devra être remis en état aux frais de l'entrepreneur.

2.1 – Dépose du guichet existant

Localisation : BRCL-CNI / hall, conformément au plan.

Prestation
Dépose soigneuse du châssis vitré existant, y compris tous les habillages, huisseries, allège pleine et accessoires de fixation. Le plan de travail du comptoir sera déposé proprement pour réemploi dans le projet.

Évacuation	Évacuation et mise en décharge agréée de tous les éléments déposés et non réemployés. Les éléments conservés pour réemploi seront conservés par l'entreprise dans l'attente de la nouvelle mise en œuvre.
Travaux induits	Réfection des tableaux, des jambages et du sol après dépose.
Nota	Cette action préfigure la réalisation du cloisonnement et pose de menuiserie. Intervention à prévoir en conséquence.

2.2 – Dépose des lattis du paravent

Localisation : Hall, conformément au plan.

Prestation	Dépose soigneuse des lattis du paravent en vue d'un remplissage par panneaux de liège
Évacuation	Évacuation et mise en décharge agréée de tous les éléments déposés et non réemployés.
Travaux induits	Suppression de toutes les marques de fixations. Ponçage.
Nota	Cette action préfigure le remplissage par panneau de liège

2.3 – Déplacement du plan de travail guichet

Localisation : zone bureau BRCL/CNI, conformément au repère plan.

Prestation	Après dépose propre du guichet, récupération du plan de travail pour repositionnement en milieu de box. Plan fixé aux parois latérales par système d'équerres.
Travaux induits	Rebouchage des fixations murales, ragréage des surfaces, remise en état des finitions (peinture) sur les parois impactées, ajustement de hauteur par cales et filers si besoin. Finitions adoucies sur angles et chants. Ajout d'un voile de courtoisie entre le plan de travail et le sol pour séparer l'espace agent de l'espace public.

2.4 – Déplacement du placard existant

Localisation : zone bureau BRCL/CNI, conformément au repère plan.

Prestation	Démontage complet du placard existant (portes, tablettes, structures) sans dégradation des parois et sols.
Transfert	À réinstaller dans le bureau 22 - RDC du Bars
Travaux induits	Rebouchage des fixations murales, ragréage des surfaces, remise en état des finitions (peinture) sur les parois impactées.

2.5 – Découpe plan de travail PAN

Localisation : local PAN (Point d'Accueil Numérique).

Prestation	Découpe propre et minimaliste pour permettre l'ouverture à 90° des deux portes jouxtant le plan de travail du local.
Précaution	Les finitions seront adoucies pour un usage sécurisé du plan nouvellement coupé.
Évacuation	Évacuation des éléments déposés en décharge agréée.

3 – Cloisons, faux-plafond, portes et châssis vitrés

Le box de confidentialité est créé au sein du local BRCL/CNI (surface d'environ 8,00 m²), dans le coin supérieur droit du hall d'accueil. Les travaux comprennent la création de cloisons, la pose d'un châssis vitré fixe et la création d'une porte à contrôle d'accès.

3.1 – Cloison de séparation

Création d'une cloison délimitant le box de confidentialité, conformément au plan architectural.

Type	Cloison en plaques de plâtre sur ossature métallique (type BA13 ou équivalent).
Hauteur	De plancher à plancher sur le hall (hauteur ≈ 2,70 m env.) avec intégration d'éléments menuisés.
Épaisseur	72 mm minimum (ossature 48 + 2 × BA13).
Isolation acoustique	Mise en place d'une laine minérale dans l'ossature pour isolation acoustique (Rw ≥ 38 dB).
Finition	Enduit de lissage, prêt à peindre, selon DTU 25.41. Travail de jonction propre avec la partie huisserie métallique des guichets conservée. Prévoir profil spécifique au besoin.
Prestations incluses	Fourniture, pose, bande armée aux angles, raccordement aux parois existantes, joints périphériques en acrylique.

3.2 – Reprise de faux-plafond

Reprise du faux-plafond pour permettre la traversée de la cloison nouvellement créée. Fourniture et pose de profil, suspentes et plaques dito existant.

Type	Faux-plafond ossature métal avec remplissage de plaques 60x60 de plâtre.
Finition	Travail de jonction propre avec les parties existantes conservées. Prévoir profil spécifique au besoin.

Prestations incluses	Fourniture, pose, bande armée aux angles, raccordement aux parois existantes, joints périphériques en acrylique.
-----------------------------	--

3.3 – Châssis vitré fixe

Création de plusieurs châssis vitrés fixes sans ouvrants, intégrés à la cloison du box de confidentialité.

Type	Châssis aluminium fixe sans ouvrant, laqué.
Vitrage	Double vitrage sécurité type VSG 44.2 ou équivalent.
Couleur profilé	RAL 9016
Performance acoustique	Rw ≥ 35 dB.
Fixation	Intégrée à l'ossature de la cloison, avec habillage des tableaux.
Prestations incluses	Fourniture, pose, calfeutrement périphérique, nettoyage des vitrages en fin de chantier. Pose de vitrophanie pour filtre visuel. Type et position à définir en chantier.

3.4 – Porte public du box de confidentialité

Fourniture et pose d'un bloc-porte pour accès sécurisé au box de confidentialité.

Localisation : porte repère 1 – box de confidentialité.

Type	Bloc-porte aluminium avec porte battante vitrée, sur contrôle d'accès.
Dimensions	Largeur de passage 0,9m. Hauteur finie 2,10m
Sens d'ouverture	Conforme au plan.
Contrôle d'accès	Lecteur de badge (fourni et posé en coordination avec le lot électricité/sécurité) – passage de câbles à prévoir par le présent lot.
Finition	Ral 7012. Porte vitrée avec vitrophanie pour filtre visuel. Type et position à définir en chantier.
Accessoires	Serrure de sécurité, joint de sol et joint périphérique. Ferme-porte hydraulique intégré. Béquillage inox brossé. Modèle à valider par le maître d'œuvre.
Prestations incluses	Fourniture et pose de l'ensemble porte + huisserie + quincaillerie, réservation et passage de fourreaux pour câblage contrôle d'accès.

3.5 – Porte agent du box de confidentialité

Fourniture et pose d'un bloc-porte pour accès sécurisé au box de confidentialité.

Localisation : porte repère 2 – box de confidentialité.

Type	Bloc-porte bois rouge avec porte à hublot, sur contrôle d'accès.
Dimensions	Largeur de passage 0,8m. Hauteur finie 2,10m
Sens d'ouverture	Conforme au plan.
Contrôle d'accès	Lecteur de badge (fourni et posé en coordination avec le lot électricité/sécurité) – passage de câbles à prévoir par le présent lot.
Finition	Stratifié Ral 9016
Accessoires	Serrure de sécurité, joint de sol et joint périphérique. Ferme-porte hydraulique intégré. Béquillage inox brossé. Modèle à valider par le maître d'œuvre.
Prestations incluses	Fourniture et pose de l'ensemble porte + huisserie + quincaillerie, réservation et passage de fourreaux pour câblage contrôle d'accès.

3.6 – Porte du Point d'Accès Numérique

Fourniture et pose d'un bloc-porte pour accès sécurisé au Point d'Accès Numérique.

Localisation : porte repère 3 – Point d'Accès Numérique.

Type	Bloc-porte isolante finition invisible.
Dimensions	Largeur de passage 0,8m. Hauteur finie 2,10m
Sens d'ouverture	Conforme au plan.
Contrôle d'accès	Lecteur de badge (fourni et posé en coordination avec le lot électricité/sécurité) – passage de câbles à prévoir par le présent lot.
Finition	Finition prête à peindre, face invisible côté hall.
Accessoires	Serrure de sécurité, joint de sol et joint périphérique. Ferme-porte hydraulique intégré. Béquillage inox brossé. Modèle à valider par le maître d'œuvre.
Prestations incluses	Fourniture et pose de l'ensemble porte + huisserie + quincaillerie, réservation et passage de fourreaux pour câblage contrôle d'accès.

Attention particulière : la création de cette porte n° 3 est sur le passage présumé de câblage électrique. Se coordonner avec l'électricien pour dévoiement des réseaux en amont de l'intervention.

3.7 – Remplissage des ouvertures du paravent

Fourniture et pose de contreplaqué finition liège pour remplissage des cadres évidés par dépose des lattis.

Type	Panneau de bois contrecollé traité anti-xylophage avec faces recouverte de liège épaisseur 3mm.
Dimensions	4 réservations de 0,46x0,67m, 2 réservations de 0,46x0,17m, 2 réservations de 0,18x0,67m
Finition	Finition liège sur toutes faces visibles
Prestations incluses	Collage, ajustement, fixation.

4 – Revêtements de sols

Les travaux comprennent les reprises des zones affectées par les démolitions et la création des nouveaux éléments de cloison, de la pose des éléments menuisés ainsi que la fourniture et pose d'un revêtement de sol adapté.

4.1 – Reprises suite dépose

La dépose de la banque d'accueil originelle laissera apparaître un trou en sol (passage de câbles) dans la zone carrelée. Il est demandé à l'entreprise de combler ce trou avec un matériau liquide durcissant type ciment ou résine. La couleur, une fois le produit sec, devra être similaire à celle du carrelage en place.

Si les déposes du présent lot laissent apparaître d'autres impacts au sol, ceux-ci recevront le même traitement.

L'approvisionnement en carrelage existant n'étant plus possible, il est demandé un soin particulier à l'ensemble des intervenants pour maintenir celui-ci en état.

4.2 – Fourniture et pose d'un tapis de propreté

Fourniture et pose d'un tapis de propreté souple sur mesure

Type	Tapis professionnel anti-dérapant, adapté aux locaux à fort passage avec personnalisation type Tapis de propreté souple sur mesure Coral Logo de Forbo ou équivalent.
Dimensions	Sur mesure, à adapter à la banque d'accueil existante. Selon localisation plan avec prise de cote in situ après pose de la banque.
Coloris	Au choix du Maître d'œuvre sur Nuancier fournisseur
Qualité	Classement UPEC minimum U3 P3 E2 C2, compatible avec la fréquentation d'un ERP.
Pose	Collage ou pose libre selon préconisation fabricant
Prestations incluses	Relevé de côtes, fourniture, découpe sur mesure et pose du tapis, fourniture et pose des profils de rive et seuils.

5 – Peinture et Revêtement mural

Les travaux de peinture concernent l'ensemble du hall d'accueil ainsi que le box de confidentialité et le local Point d'Accueil Numérique, dans le cadre d'une remise en état esthétique complète suite aux travaux.

5.1 – Prescriptions générales – Peinture

Les peintures mises en œuvre seront des produits en phase aqueuse présentant de très faibles émissions de composés organiques volatils (COV), adaptés aux locaux concernés et conformes aux réglementations françaises et européennes en vigueur.

Les produits devront notamment :

- Être classés A+ conformément à l'arrêté du 19 avril 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction – une teneur < 1 g/l est souhaitée.
- Respecter les exigences de la directive européenne 2004/42/CE relative à la limitation des émissions de COV.
- Être conformes à la norme NF EN 13300.
- Disposer d'une fiche technique et d'une fiche de données de sécurité en cours de validité.
- Présenter une teneur en COV aussi faible que possible, compatible avec les performances attendues.

Il sera privilégié des produits bénéficiant d'un label environnemental reconnu (Écolabel européen, NF Environnement ou équivalent).

Tous les travaux de peinture seront réalisés conformément au DTU 59.1 et aux prescriptions des fabricants. La préparation des supports comprendra au minimum :

- Couche d'impression / primaire d'accrochage adaptée au support.
- Enduit de rebouchage et ponçage sur les zones dégradées.
- Deux couches de finition minimum.

Les couleurs et teintes seront soumises à l'approbation du maître d'œuvre avant tout démarrage des travaux. Des échantillons peints (format A4 minimum) seront fournis pour validation.

5.2 – Peinture du box de confidentialité

Localisation : toutes les parois intérieures et extérieures de la nouvelle cloison du box de confidentialité, ébrasements de portes et châssis.

Support	Plaques de plâtre BA13 (nouvelles cloisons), béton ou maçonnerie (parois existantes raccordées).
Type de peinture	Peinture acrylique mat ou velours, lessivable, adaptée aux locaux de bureau.
Application	1 couche primaire + 2 couches de finition.
Teinte	Blanc - RAL 9016

Surface indicative	Environ 15 m ² de parois.
Prestations incluses	Protection des ouvrages à conserver, préparation des supports, fourniture et application des peintures, nettoyage en fin de chantier.

5.3 – Peinture du box Point d'Accueil Numérique

Localisation : toutes les parois intérieures et extérieures du local PAN, ébrasements de portes et châssis.

Support	Plaques de plâtre BA13 (nouvelles cloisons), béton ou maçonnerie (parois existantes raccordées).
Type de peinture	Peinture acrylique mat ou velours, lessivable, adaptée aux locaux de bureau.
Application	1 couche primaire + 2 couches de finition.
Teinte	Blanc - RAL 9016
Surface indicative	Environ 15 m ² de parois.
Prestations incluses	Protection des ouvrages à conserver, préparation des supports, fourniture et application des peintures, nettoyage en fin de chantier.

5.4 – Peinture de l'ensemble du hall d'accueil

Localisation : toutes les parois verticales du hall d'accueil (surface d'environ 115,85 m² au sol), y compris les zones remises en état suite aux démolitions et parois nouvellement créées.

Surface indicative	Environ 40 m ² de parois.
Support	Béton, plâtre ou maçonnerie existante, remise à neuf après reprise des zones endommagées, cloisons neuves.
Type de peinture	Peinture acrylique mat ou velours, lessivable, adaptée aux locaux recevant du public.
Application	Préparation soignée des supports (rebouchage, enduit, ponçage), 1 couche primaire + 2 couches de finition.
Teinte	Blanc - RAL 9016
Prestations incluses	Protection du mobilier conservé et des équipements, préparation des supports, application, nettoyage en fin de chantier.

5.5 – Peinture de la porte n°3

Localisation : Porte repère n°3 en arrière de la banque d'accueil

Surface indicative	Environ 4 m ² de parois.
---------------------------	-------------------------------------

Support	Béton, plâtre ou maçonnerie existante, remise à neuf après reprise des zones endommagées, cloisons neuves.
Type de peinture	Peinture acrylique mat ou velours, lessivable, adaptée aux locaux recevant du public.
Application	Préparation soignée des supports (rebouchage, enduit, ponçage), 1 couche primaire + 2 couches de finition. Application sur les 2 faces et tous les chants,
Teinte	Blanc - RAL 9016
Prestations incluses	Protection du mobilier conservé et des équipements, préparation des supports, application, nettoyage en fin de chantier.

5.6 – Lés de liège

Localisation : pan de murs faisant face à la future banque d'accueil. De la plinthe au faux-plafond.

Surface indicative	9 m².
Support	Béton, plâtre ou maçonnerie existante, remise à neuf après reprise des zones endommagées.
Type de revêtement	Lés de liège en rouleau, épaisseur 3 mm minimum.
Application	Préparation soignée des supports (rebouchage, enduit, ponçage), pose par encollement support et revêtement avec produit approprié aux matériaux.
Teinte	Naturel.
Prestations incluses	Protection du mobilier conservé et des équipements, préparation des supports, application, nettoyage en fin de chantier.

6 – Rangement

6.1 – Étagères sur mesure

Fourniture et pose de 2 blocs d'étagères à fixer sur mur béton carrelé. Blocs composés de planches mélaminées. Finitions au choix du maître d'œuvre sur présentation d'un nuancier. Fixation invisible sur l'extérieur des blocs.

- Dimensions : selon plan.
- Couleurs : au choix du maître d'ouvrage sur présentation du nuancier fournisseur.
- Localisation : zone banque d'accueil.

6.2 – Casiers vestiaires

Fourniture et pose de 4 vestiaires-casiers superposables (de chez Espace Équipement ou équivalent). 2 modules à prévoir empilés sur plan de travail et 2 autres à poser empilés au sol. Fermeture à code, à clé ou à cadenas.

- Dimensions : 38 x 38 x 38 cm environ
- Couleurs : au choix du maître d'ouvrage sur présentation du nuancier fournisseur.
- Localisation : local PAN.

6.3 – Caisson à roulettes

Fourniture et pose d'un caisson à roulettes. 4 tiroirs. Fermeture à clé. Finition métal ou mélaminé sur présentation d'un nuancier.

- Dimensions : largeur 70 à 75 cm. Hauteur : doit pouvoir passer sous le plan de travail (se coordonner avec le lot 04).
- Couleurs : au choix du maître d'ouvrage sur présentation du nuancier fournisseur.
- Localisation : zone banque d'accueil.

7 – Nettoyage et remise en état en fin de chantier

À l'issue des travaux, l'entrepreneur devra procéder au nettoyage complet de toutes les zones d'intervention, incluant :

- Enlèvement de tous les gravats, déchets, emballages et matériaux en excédent.
- Nettoyage des vitrages, des menuiseries et des sols.
- Remise en état du hall d'accueil pour une utilisation immédiate par le maître d'ouvrage.
- Évacuation de toutes les installations de chantier.

Le cas échéant, reprise de toutes dégradations résultant de l'intervention du présent lot.

L'ensemble des déchets sera évacué en décharge agréée, avec production des bordereaux de suivi de déchets si requis.

8 – Récapitulatif des prestations du lot 01

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des prestations du présent lot.

Les quantités mentionnées « À mét. » sont à déterminer par l'entrepreneur sur la base de ses relevés in situ et seront intégrées dans son offre de prix forfaitaire.

N°	Désignation	Unité	Quantité
2 – Démolitions et dépose			
2.1	Dépose du guichet existant (châssis vitré, habillages, allège) et préparation de l'ouverture pour nouvelle porte – y compris réfection tableaux, jambages et sol	Ens.	1
2.2	Dépose des lattis du paravent	Ens.	1
2.3	Déplacement du plan de travail guichet – repositionnement en milieu de box, fixation, voile de courtoisie, reprises parois et finitions	Ens.	1

2.4	Déplacement et réinstallation du placard existant (bureau BRCL/CNI) – y compris reprise des parois et finitions	Ens.	1
2.5	Dépose et évacuation du mobilier banque d'accueil (hors paravent)	Ens.	1
2.6	Découpe du plan de travail PAN pour ouverture des deux portes adjacentes – y compris finitions des chants	Ens.	1
3 – Cloisons, faux-plafond, portes et châssis vitrés			
3.1	Création de cloison BA13 sur ossature métallique avec isolation acoustique ($R_w \geq 38$ dB) – y compris enduit lissage prêt à peindre	m ²	À mét.
3.2	Reprise de faux-plafond ossature métal + plaques 60x60 – jonction avec parties existantes	m ²	À mét.
3.3	Création de châssis vitrés fixes VSG 44.2, aluminium laqué ($R_w \geq 35$ dB) – y compris vitrophanie filtre visuel	m ²	À mét.
3.4	Porte publique box de confidentialité – bloc-porte aluminium vitré, contrôle d'accès, ferme-porte, béquillage inox (porte repère 1)	Ens.	1
3.5	Porte agent box de confidentialité – bloc-porte bois à hublot, contrôle d'accès, ferme-porte, béquillage inox (porte repère 2)	Ens.	1
3.6	Porte Point d'Accès Numérique – bloc-porte finition invisible prête à peindre, contrôle d'accès (porte repère 3) – coordination dévoiement câbles électriques	Ens.	1
3.7	Remplissage des cadres du paravents par panneaux contrecollés finition liège		
4 – Revêtements de sols			
4.1	Reprise de sol dans les zones de travail – comblement des trous, ragréage et raccordement colorimétrique au carrelage existant	m ²	À mét.
4.2	Fourniture et pose d'un tapis de propreté	Ens.	1
5 – Peinture			
5.2	Peinture box de confidentialité – parois intérieures et extérieures, plafond, ébrasements (1 primaire + 2 finitions, RAL 9010)	m ²	À mét.
5.3	Peinture box Point d'Accueil Numérique – parois, plafond, ébrasements (1 primaire + 2 finitions, RAL 9010)	m ²	À mét.
5.4	Peinture ensemble hall d'accueil – parois verticales y compris zones remises en état (1 primaire + 2 finitions, RAL 9010)	m ²	À mét.

5.5	Mise en peinture de la porte n°3	Ens.	1
5.5	Pose de lés de liège en rouleau (ép. min. 3 mm) sur pan de murs face à la future banque d'accueil – environ 9 m²	m²	À mét.
6 – Rangement			
6.1	Fourniture et pose de 2 blocs étagères sur mesure en mélaminé, fixation invisible – zone banque d'accueil (dimensions selon plan)	Ens.	1
6.2	Fourniture et pose de 4 vestiaires-casiers superposables (38x38x38 cm, fermeture à code/clé/cadenas) – local PAN	Ens.	1
6.3	Fourniture et pose d'un caisson à roulettes 4 tiroirs à clé (L. 70–75 cm, compatible sous plan de travail) – zone banque d'accueil	Ens.	1
7 – Nettoyage et remise en état			
7	Nettoyage complet des zones d'intervention, évacuation gravats et installations de chantier, remise en état pour utilisation immédiate	Fft.	1